



Signature du 2^e Contrat de Territoire "Eau et Climat" 2023-2026

**"Ensemble, irriguons la région mulhousienne
pour préparer la transition écologique"**

DOSSIER PRESSE | LUNDI 23 OCTOBRE 2023

CONTACT PRESSE

Orlane FOUCAULT
Attachée de presse m2A
06 45 86 16 47
orlane.foucault@m2A.fr

Le bilan positif et encourageant du 1^{er} Contrat de Territoire « Eau et Climat » 2019-2022



Pour déployer son 11^e programme d'intervention (2019-2024), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse s'appuie sur le Contrat de Territoire « Eau et Climat » (CTEC), véritable outil de financement et de planification au service d'un territoire pour bénéficier d'un accompagnement financier prioritaire. Le territoire, dont les acteurs sont de longue date engagés dans la préservation de la ressource « eau » et dans la transition environnementale pour l'avenir de ses habitants, a ainsi été le signataire dès 2019 d'un CTEC, le 1^{er} pour le bassin Rhin Meuse. Conclu pour une période de quatre ans (2019-2022), il comprenait un large programme d'actions dont la réalisation et le bilan positif vont en faveur d'un renouvellement de contrat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Un 1^{er} Contrat de Territoire « Eau et Climat » à l'échelle de m2A sur le bassin Rhin-Meuse

Dès 2019, le territoire de l'agglomération mulhousienne a été le premier à signer un Contrat de Territoire « Eau et Climat » (CTEC) avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, grâce à l'engagement collectif de :

- Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et ses 39 communes,
- la Ville de Mulhouse alors gestionnaire de la compétence « Eau »,
- le SIVOM de la région mulhousienne,
- les Syndicats de rivières : Rivières de Haute Alsace (ancien Syndicat Mixte du Bassin de l'III, renommé en 2020), le Syndicat Mixte de l'III, le Syndicat d'aménagement du bassin de la Doller.

En effet, m2A est depuis longtemps engagée sur les questions ayant trait à l'eau, l'adaptation au changement climatique, l'agriculture durable et la biodiversité.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, m2A assure en régie la gestion de la compétence « Eau », avec la Régie de l'Eau m2A, qui s'appuie sur le transfert des moyens et de l'expertise de l'ancien service de l'eau de la Ville de Mulhouse, signataire à ce titre du 1^{er} CTEC. A l'échelle du territoire de m2A, d'autres Syndicats Mixtes interviennent en matière de gestion de l'eau et sont parties prenantes des actions à mettre en œuvre sur le territoire pour répondre aux objectifs de protection de la ressource en eau. La compétence « Assainissement » est quant à elle gérée par délégation par le SIVOM de la région mulhousienne, également signataire du CTEC.

Le CTEC est ainsi venu renforcer une dynamique du territoire présente depuis de nombreuses années autour de la préservation, la protection des ressources naturelles et l'atténuation des effets du changement climatique.

Le CTEC, grâce à sa vocation planificatrice, a permis de développer des actions ambitieuses et d'inscrire l'eau comme fil conducteur de l'ensemble des politiques menées par les partenaires du contrat tout au long de la période 2019-2022.

Un bilan remarquable pour le 1^{er} Contrat de Territoire « Eau et Climat » à l'échelle de m2A

Pour la période du 1^{er} CTEC, entre 2019 et 2022, de nombreuses actions ont été réalisées, parmi lesquelles :

- 15 hectares, dont 0,75 hectare de zone humide, renaturés dans le cadre de « *Mulhouse Diagonales* »,
- plus de 60 000 m² déconnectés du réseau d'assainissement sur l'ensemble de m2A
- une dizaine de projets de désimperméabilisation de cours d'écoles,
- plus de 1 000 capteurs de fuites installés sur le réseau d'eau potable,
- 3 740 ml de conduites maîtresses remplacées,
- la signature d'une ORE (obligation réelle environnementale) en 2021 pour la conversion de 46 hectares en agriculture biologique pour la préservation de la ressource en eau,
- la construction d'une unité de méthanisation à la station d'épuration (STEP) de Sausheim et la production de biométhane alimentant les bus de ville,
- 32 contrats de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) signés en janvier 2023 suite aux rencontres avec les agriculteurs en 2022.

Au total, au cours des 4 années du 1^{er} CTEC, ce sont :

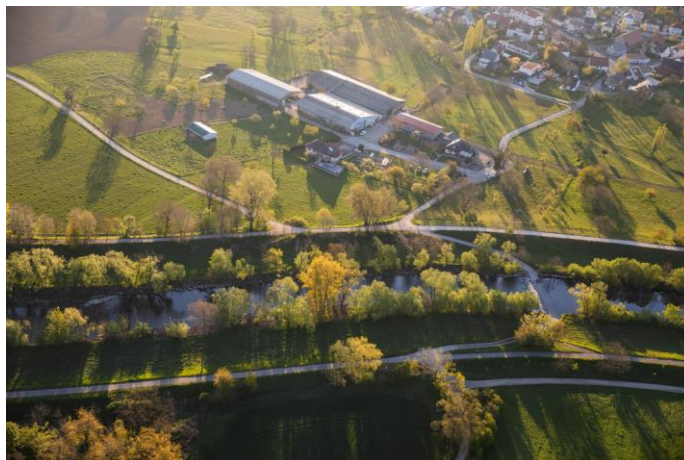
- **49 actions qui ont été programmées,**
- **pour un budget total de 52,7 millions d'euros,**
- **avec une participation de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse de 18,9 millions, attribués sous forme de subventions aux différents signataires.**

Maître d'ouvrage	Budget engagé 2019-2022	Montant des aides de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)	2 382 749 €	1 710 648 €
Ville de Mulhouse	11 284 666 €	3 847 161 €
Rivières de Haute Alsace	1 966 575 €	1 180 392 €
SIVOM	37 113 070 €	12 231 679 €
Montant total CTEC 2019-2022	52 747 060 €	18 969 880 €

Forts de l'expérience de ce 1^{er} contrat, les signataires du CTEC renouvellent leur engagement dans cette démarche, accompagnés de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, avec la volonté de faire adhérer et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

Premier territoire à signer un CTEC en 2019, m2A est également, avec l'ensemble des partenaires, le premier à réitérer l'expérience et à renouveler en 2023 son CTEC avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Un 2^e Contrat de Territoire « Eau et Climat » 2023-2026 encore plus ambitieux pour le territoire !



Depuis 2022, dans la perspective de signer un nouveau Contrat de Territoire « Eau et Climat » (CTEC), un travail de co-construction a été mené pour donner une nouvelle dimension à ce deuxième CTEC, à la fois économique et internationale, et couvrant la période 2023-2026

Un 2^e CTEC d'un montant prévisionnel de 68 millions !

Ce CTEC est conclu pour quatre ans avec cette fois 10 partenaires, puisque trois nouveaux syndicats de rivières deviennent également signataires : le Syndicat Mixte du Sundgau Oriental, le Syndicat Mixte de la Thur Aval et le Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la plaine du Rhin.

Il confirme les trois grands axes suivants :

- **Axe 1 : préserver la ressource en eau et les milieux naturels,**
- **Axe 2 : adapter le territoire au changement climatique,**
- **Axe 3 : mobiliser et dynamiser le territoire.**

Construit sur une vision transversale de l'eau à l'échelle de l'Agglomération mulhousienne, il planifie d'ores-et-déjà :

- **47 actions,**
- **pour un budget prévisionnel de 67 930 528 €,**
- **avec un montant d'aides prévisionnelles pour l'ensemble des signataires, réservé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de 30 694 584 €, répartis comme suit :**

Maître d'ouvrage	Budget prévisionnel 2023-2026	Montant des aides de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)	15 987 728 €	7 766 669 €
Communes de m2A	3 000 000 €	1 800 000 €
Ville de Mulhouse	22 200 000 €	10 145 292 €
Syndicats de rivières	4 650 000 €	2 750 000 €
SIVOM	22 092 800 €	8 232 623 €
Montant total CTEC 2023-2026	67 930 528 €	30 694 584 €

Le CTEC se veut ambitieux au regard des grands objectifs qu'ils se posent :

- atteindre le nombre de 50 contrats de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) signés sur le périmètre m2A d'ici 2026,
- réaliser une opération collective sur chaque station d'épuration (STEP),
- atteindre le chiffre de 4 appels à projets GERPLAN (plan de gestion de l'espace rural et périurbain) lancés sur le territoire,
- déconnecter 100 000 m² du réseau d'assainissement,
- renouveler 4 000 ml de conduites maîtresses,
- rencontrer les 39 communes de m2A pour les sensibiliser aux enjeux de la gestion intégrée des eaux de pluie (GIEP) et de la biodiversité.

Un 2^e CTEC enrichi, associant monde économique et engagement international !

Le travail de co-construction mené pour l'élaboration de ce nouveau CTEC a permis d'aboutir à l'inscription de deux nouveautés.

- **le CTEC 2023-2026 prévoit d'associer les acteurs économiques du territoire, tels que les collectivités, les agriculteurs et les industriels**

Les collectivités et entreprises du territoire, qu'ils soient exploitants agricoles ou industriels, doivent faire face aux enjeux environnementaux et s'engager dans une démarche de transition qui s'impose à tous.

L'ensemble des signataires du CTEC 2023-2026 s'engagent donc sur cette période à :

- **accompagner les entreprises du territoire, notamment sur la partie innovation**, en se fondant sur les ressources du territoire : l'eau, les sols et les habitants, acteurs et consommateurs,
- **développer une opération collective multithématique « Entreprises - Eau et Climat ».**
- **reconvertir les sites et les friches urbaines polluées**, en intégrant au mieux les principes de gestion intégrée des eaux pluviales pour contribuer à la reconquête de la biodiversité, tout en luttant contre les phénomènes d'îlots de chaleur et en apportant de la nature aux citoyens.

- **le CTEC 2023-2026 traduit la volonté du territoire de s'engager dans la coopération internationale**

En vertu des droits humains à l'eau et à l'assainissement, en soutien à l'ambition nationale de leur mise en œuvre, le 11^e programme de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a reconduit une enveloppe annuelle moyenne de 1,3 million d'euros au bénéfice d'une politique de coopération internationale en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus déshéritées, tenant compte des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique. Il entend ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Les collectivités et les acteurs de l'Agglomération mulhousienne souhaitent s'engager en faveur de la coopération internationale et inscrivent cet engagement au sein du CTEC :

- **en faveur de la Commune Urbaine de Mahajanga (Madagascar)**, soutenue depuis 2017 par la Ville de Mulhouse, par un appui technique et financier en matière d'assainissement et de propreté urbaine,
- **en faveur d'autres projets de solidarité internationale**, m2A se tenant aux côtés de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour favoriser notamment l'émergence de services durables d'accès à l'eau et à l'assainissement auprès de populations défavorisées de pays en développement,
- **par la création d'un fonds « Eau »** d'appui auxdits projets de solidarité internationale (via le dispositif du 1 % introduit par la loi Oudin-Santini).

« L'Eau est une ressource précieuse et la préserver est essentielle pour faire face aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Avec son projet de territoire « Vision 2030 », Mulhouse Alsace Agglomération s'est donnée pour première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, avec notamment comme enjeu de garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité, par une gestion sûre et durable de la ressource « Eau », dont elle a la compétence.

m2A est donc fière de ce partenariat mobilisant l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, les communes de l'Agglomération et les Syndicats de rivières, concrétisé par ce nouveau Contrat de Territoire « Eau et Climat », pour œuvrer collectivement, avec les acteurs économiques locaux, à la préservation de la ressource en eau, en faveur du territoire comme à l'international ! Faire ensemble pour le bien-être et l'avenir de tous, tel est l'ADN de m2A ! »

Fabian Jordan
Président de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)



« Au 1^{er} janvier 2023, Mulhouse Alsace Agglomération s'est dotée de la Régie de l'Eau m2A pour garantir sur tout le territoire une gestion sûre et durable de la ressource « Eau », dont elle a la compétence. Véritable bras armé opérationnel de m2A, la Régie de l'Eau sera un soutien technique pour les communes et les acteurs économiques du territoire. En effet, ce 2^e Contrat de Territoire « Eau et Climat » établi pour la période 2023-2026 se donne des ambitions nouvelles, pour associer plus largement les acteurs du territoire. Car c'est tous ensemble que nous pourrons œuvrer efficacement pour la préservation de la ressource en eau, si précieuse ! ».

Maryvonne Buchert
Présidente de la Régie de l'Eau m2A



« L'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est dotée des contrats de territoire Eau et Climat pour offrir un cadre rénové et original de contractualisation avec les collectivités. L'ambition est de porter sur les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité un regard à 360° pour explorer l'ensemble des possibilités pouvant être mises en œuvre sur un territoire. Cette feuille de route commune, pragmatique, soutenue financièrement par l'agence de l'eau offre un cap dynamique en matière de transition écologique. Ce deuxième contrat signé avec le territoire mulhousien illustre parfaitement cette co-construction et cette capacité à porter des investissements pour ancrer encore plus fortement la politique de l'eau. La poursuite des paiements pour services environnementaux pour lutter contre la dégradation des captages d'eau potable, l'amplification des actions en faveur de la désimperméabilisation des espaces urbains, l'extension des travaux de renaturation des espaces naturels ou le déploiement d'opérations de réduction des substances dangereuses auprès des artisans et des industriels, figurent parmi les actions illustratives de ce nouveau contrat. Ce nouveau contrat se veut donc encore plus ambitieux et partenarial que le précédent qui avait déjà préfiguré le produit contractuel phare de l'agence de l'eau Rhin-Meuse »

Marc Hoeltzel
Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse



« Méthanisation et énergie circulaire, gestion dynamique des réseaux d'assainissement..., le Sivom de la région mulhousienne, accompagné par l'AERM, a toujours su se montrer précurseur dans la lutte contre les effets du changement climatique. Dans ce contexte, il est devenu fondamental de considérer l'impact sur l'environnement de chacune de nos décisions et de savoir apporter les solutions techniques adaptées. Les paradigmes changent, l'eau de pluie n'est plus depuis longtemps une contrainte à évacuer mais une richesse. Rendre au milieu naturel une eau de qualité est l'une des compétences du Sivom depuis le début des années 90. Dans ce domaine, notre vision n'a cessé d'évoluer et nos moyens de se développer pour apporter de nouvelles solutions avec notamment la gestion durable et intégrée des eaux pluviales mise en avant avec le premier CTEC. Valoriser l'eau pluviale en la restituant au plus proche de la nature est aujourd'hui une action bénéfique pour l'environnement pour laquelle nous pouvons apporter notre soutien technique. Dans chacun de nos domaines de compétences, nous avons à cœur d'œuvrer ainsi pour le bien commun et sommes fiers d'être acteur de ce nouveau contrat de territoire aux côtés de ses membres. »

Francis Hillmeyer
Président du SIVOM de la région mulhousienne



« « L'eau, ressource essentielle et précieuse, a toujours eu une place importante dans l'histoire de Mulhouse depuis sa création. C'est pourquoi la Ville agit depuis de nombreuses années pour valoriser ce patrimoine naturel. Elle porte de nombreux projets pour renouer avec l'eau et la nature en ville au plus proche de chez soi, redonner l'accès aux rives, favoriser la biodiversité, et préserver les ressources naturelles du territoire. Toutes ces actions ont pu être valorisées dans le 1er contrat de territoire « Eau et Climat » du bassin Rhin-Meuse. Nous nous réjouissons de cette seconde signature permettant de pérenniser notre engagement auprès de cette richesse qu'est l'eau. »

Michèle Lutz
Maire de la Ville de Mulhouse



« Rivières de Haute Alsace a été créée en 2017 pour mutualiser une équipe technique au profit des Syndicats de rivières du Haut Rhin. Ces syndicats souvent plus que centenaires disposent de connaissances solides de leurs rivières et déroulent depuis de nombreuses années d'ambitieux programmes de travaux conciliant protections des biens et des personnes, et amélioration des écosystèmes. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes intégrés à la démarche des CTEC permettant de développer des partenariats chers à notre mode de fonctionnement. »

Michel Habig
Président de Rivières de Haute Alsace

